

EXTINCTION DE NUIT

A. Programme

Etape	Qui réalise ?	Dates prévisionnelles	Objectif
Etude de faisabilité	Hérault Energie en appui à la Mairie (+ diag. Sanchis)	Décembre 2022	-Estimer les coûts (extinction ou baisse d'intensité) ; -Estimer la faisabilité technique d'éteindre par zone, rue, ou tout autre schéma d'extinction.
Réunion Publique	Mairie	Janvier 2023	-Présenter aux habitants la pratique d'extinction de nuit -Répondre aux questions et doutes -Déterminer des principes sur les horaires, périodes, durées
Information/communication sur la phase d'expérimentation	Mairie, service communication	Janvier - Février 2023	-Informers habitants, usagers de la voie publique de la phase test : affichage, site internet, page facebook, mailing -Informers le Département (voies départementales) -Informers la gendarmerie
Arrêté provisoire d'expérimentation	Maire (+ Délib.de principe)	Février 2023	-Décréter la mise en place de la phase test : périodes, horaires
Phase d'expérimentation (6 mois)	Suivi Mairie (appui gendarmerie)	Février à Juillet/Août 2023	-Tester les horaires (hiver/été) -Recueil des observations, réclamations -Suivre l'évolution des incivilités
Bilan d'expérimentation : réunion publique (+ HE, Gendarmerie, Elus voisin)	Mairie	Septembre 2023	-Informers les habitants des retours sur la phase test (observations, réclamations) -Valider l'extinction -Définir les horaires et périodes
Bilan d'expérimentation : réunion publique	Mairie	Septembre 2023	-Informers les habitants des retours sur la phase test (observations, réclamations) -Valider l'extinction -Définir les horaires et périodes
Arrêté définitif	Maire (+ Délib.de principe)	Octobre 2023	-Mise en application de l'extinction de nuit -Mise en place de la signalisation